

CODE D'ETHIQUE

Le présent Code d'éthique se veut un principe de vie de l'homme Bassa Mpo Bati.

Article 1 : Objet

Le présent code est édicté dans le sens de la moralisation des pratiques et des comportements au sein de nos communautés Babimbi.

Article 2 : Portée

Alinéa 1 : Le présent code vise à répondre de manière efficiente, aux attentes des populations de nos quatre (04) arrondissements, ainsi qu'à celles des administrations publiques et privées, partenaires du « **Conseil d'Orientation pour le Développement de Babimbi (Appui à la Chefferie Traditionnelle)** ».

Alinéa 2 : Ce Code d'éthique fait en même temps office de Code de bonne conduite. Il véhicule les valeurs essentielles comportementales que chaque membre **du CODEB** s'engage sans contrainte aucune à respecter et ce, de façon impérative.

Article 3 : Définitions

Aux fins du présent Code d'éthique et de conduite, les termes, expressions et acronymes suivants s'entendent comme il est précisé ci-dessous :

- **CODEB :** Conseil d'Orientation pour le Développement de Babimbi
- **NANGA NGE :**
- **MAYI MATIP :**
- **MÂAT :**

Article 4 : Qualités

Le présent Code d'éthique suppose que chaque membre **du CODEB** affiche trois qualités essentielles :

- une compétence avérée dans un secteur d'activité ou un domaine de la vie ;
- une probité morale à toute épreuve (qui ne doit être contestée par personne)
- une représentativité incontestée dans son domaine.

Les membres conviennent de se comporter selon les principes directeurs suivants :

Article 5 : LES PRINCIPES DIRECTEURS

Alinéa 1 : L'honnêteté est le trait caractéristique de tout digne Basa'a en général et ressortissant Babimbi en particulier. A ce, ce titre, C'est le minimum qu'on puisse demander à tout membre **du CODEB**. Une personne qui navigue entre l'honnêteté et la malhonnêteté ne peut absolument pas cheminer au sein **du CODEB**. Il est donc

inutile et c'est une perte de temps pour un tel profil de s'inscrire dans **la structure** pour en être exclu quelque temps plus tard, pour n'avoir pas fait preuve de cette exigence à minima.

Alinéa 2 : La transparence : Personne n'a le droit (ni ne peut) se servir de la **structure** pour honorer un agenda caché. Etant donné qu'on est là pour servir notre communauté Babimbi, tout, absolument tout, pour cette communauté doit être mis sur la table.

Alinéa 3 : Abandonner l'hypocrisie : Autrement dit, ne pas faire un double jeu, pas de tromperie non plus, toute manipulation au sein de l'organisation à des fins personnelles est rigoureusement interdite, et très sévèrement sanctionnée. Cette sanction peut aller jusqu'à l'exclusion en cas de récidive.

Alinéa 4 : Refus de la délation/trahison/traîtrise : Les parents d'une même communauté, en l'occurrence, les Babimbi, ne se font pas les coups bas. Ils ne se font pas concurrence mais sont complémentaires dans leurs actions, faits et gestes.

Alinéa 5: Amour du prochain/Respect d'autrui/Aînés : Tout membre doit prôner un amour mutuel au sein du groupe au travers des sentiments de compassion, de solidarité et d'entraide. Les appellations « Mon Frère », « Ma soeur », « Grand Frère », « Grande Soeur », « Mon Père ou Papa », « Ma Mère ou Maman », ne doivent pas être un effet de mode, un motif de rigolade et d'amusement. Elles doivent revêtir tout leur sens qui renvoie à l'amour du prochain, au respect de la personne et la vénération de ce qui est cher.

Alinéa 6 : Rejet de l'orgueil : Tout Babimbi orgueilleux ou ayant un ego surdimensionné doit s'abstenir de demander son adhésion au sein **du CODEB**.

Alinéa 7 : L'humilité : On n'adhère pas **au CODEB** avec l'idée qu'on sait ou on connaît plus que tout le monde. On y adhère pour apporter (proposer) son savoir-faire, ses moyens, son dynamisme, son ambition pour que toute la communauté puisse en profiter. Si un Babimbi est humble avec un apport qui lui fait honneur, même sans le vouloir, les Babimbi l'élèveront automatiquement.

Alinéa 8 : La sagesse : La sagesse est un trait de caractère de ce qui est bien et juste ; Elle se traduit par le respect des anciens, des aînés et de leur expérience, permet d'acquérir des connaissances utiles à l'école de la vie.

Alinéa 9 : Goût du labeur : Sans le travail, point de succès. Pour être membre **du CODEB**, il faut être en activité et réussir dans cette activité.

Alinéa 10 : Recherche du bien commun et économique des peuples : C'est un point très important dans la mesure où il faut toujours se poser la question de savoir si l'action qu'on mène recueille l'adhésion des personnes concernées et si ça leur profite ?

Alinéa 11 : Recherche et pratique de la justice et de l'équité (Mâât de nos ancêtres en Egypte pharaonique noire) : C'est le B A / BA de toute adhésion **au**

CODEB. Le fonctionnement **du CODEB** doit rigoureusement se baser sur la vérité et la justice, ainsi que le respect mutuel sinon, **le CODEB** prêtera forcément le flanc et fera l'objet des mêmes critiques que celles formulées de manière générale aux autres structures du même ordre, et ne sera pas différente d'elles.

Alinéa 12 : Amour du terroir et du bercaïl : Il ne suffit pas de l'affirmer mais de donner des preuves palpables de son amour pour le terroir et le bercaïl. Seuls les faits et les actions concrètes doivent parler.

Alinéa 13 : Fidélité infaillible à toute parole donnée : C'est tout simplement être un Homme avec H majuscule. Sinon, on n'est pas crédible. Sinon, on doute de vous. Sinon, on ne vous fait pas confiance.

Alinéa 14 : Résistance jusqu'au sang de toute forme d'aliénation et/ou d'oppression (idéologique, spirituelle, clanique) : En d'autres termes, c'est être nationaliste. C'est être bon patriote. C'est fixer un cap et le respecter quel qu'en soit le coût.

Alinéa 15 : Engagement dans l'accomplissement du devoir : Chaque membre doit être déterminé pour permettre la réalisation des objectifs qui seront fixés. Il doit réaliser ce qui lui est (personnellement) demandé par **le CODEB**.

Alinéa 16 : Solidarité et union fraternelles conformément aux recommandations de notre ancêtre NANGA NGE : Respect du serment et de l'engagement pris pour servir efficacement la CAUSE des Babimbi.

Chaque membre doit à titre personnel signer cet engagement, pour appartenir au **CODEB**. Cette signature entraîne des droits et des devoirs vis à vis **du CODEB**. Toute défaillance constatée fera l'objet d'une sanction prévue par le règlement intérieur qui sera lui aussi signé avant d'avoir la qualité pleine et entière de membre **du CODEB**.

Le Président du Conseil Exécutif

(Texte validé par le Président du Conseil Exécutif)

S.M. SIMON IMOMA BASSONG